

A tous les collégiens et lycéens de MATHAY

Le masque étant obligatoire dès l'âge de 11 ans

La Commune de MATHAY a décidé de vous fournir

3 masques que vous pourrez retirer au secrétariat de la mairie pendant les heures d'ouverture sur présentation de votre carnet de correspondance et ceci dès mardi 15 septembre.

Les masques viennent de la société EPAU NOVA et sont lavables environ 50 fois.

Delphine GAIFFE



Adjointe aux Affaires scolaires